

du Collège Ste Anne (Kamouraska) et (89) neuf à l'École d'Agriculture de Ste. Thérèse, réparties comme suit, savoir : Une demi-bourse pour chacun des (19) dix-neuf Districts Judiciaires du Bas Canada.

Que le choix du sujet, qui devra avoir le bénéfice de cette demi-bourse, sera fait par les Présidents de la Société d'Agriculture dans chacun des Districts Judiciaires, de la manière réglée par la Chambre d'Agriculture, avant le (15) quinze mai chaque année, et à défaut par les Présidents de faire tel choix, du 1er janvier au 1er mai de chaque année et d'en faire rapport, ce choix sera fait par la Chambre d'Agriculture.

L'année d'enseignement commencera pour le Collège Ste. Anne le (8) huit Juillet et pour le Collège de Ste. Thérèse le.....

Résolu: Que copie de la résolution précédente soit envoyée aux Directeurs des deux Collèges de Ste. Anne et Ste. Thérèse.

Résolu: Que la Chambre d'Agriculture par l'entremise de son Président, s'adresse au Parlement et au Gouvernement pour demander un octroi spécial pour l'encouragement et le soutien de l'enseignement agricole.

Résolu: Que le Rédacteur de la Revue Agricole soit payé mensuellement.

Résolu. Que cinq copies brochées de la Revue Agricole de 1862 et 1863 soient données au Rev. F. Pilote pour l'usage du Collège Ste. Anne et deux copies pour l'École Agricole de Rimouski.

Et la Chambre s'ajourne

Par ordre, GEORGES LECLERE,
Sec. B. A., L. C.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Montréal, Décembre 1863.

A Monsieur le Secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté.



MONSIEUR, — J'ai ordre de vous informer que votre Société devra élire quatre représentants à la Chambre d'Agriculture, pour remplacer ceux qui se retirent : L'Hon. P. U. Archaubault, O. E. Casgrain, B. Pomroy et Dr. J. C. Taché. Ces Messieurs

sont rééligibles. Les retours d'élection devront être adressés de suite à l'Honorable Ministre d'Agriculture à Québec.

J'ai ordre de vous rappeler également que votre Société devra se réorganiser dans la troisième semaine de janvier, selon la loi, et copie des procédés de cette réorganisation devra être adressée à cette Chambre de suite, en même temps que les noms et adresses de tous les membres du bureau de direction, de manière à assurer leur publication dans le journal officielle avant le 1er février.

J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur,

GEORGE LECLERE.

La réorganisation des Sociétés d'Agriculture de Comtés devant se faire dans la troisième semaine de janvier, nous attirons leur attention sur l'extrait suivant de l'Acte touchant l'Organisation des Sociétés d'Agriculture de Comtés dans le Bas-Canada. "Les dites Sociétés tiendront leur assemblée annuelle dans la troisième semaine de janvier chaque année, pour l'élection d'un Président, d'un Vice-Président et d'un Secrétaire-Trésorier, et pas plus de sept Directeurs. Avis par le Président ou Vice-Président du temps et du lieu de telle assemblée sera donné publiquement dans les papiers-nouvelles du comté, ou affiché dans différents endroits du comté pendant au moins une semaine d'avance. A cette assemblée, les officiers et directeurs seront tenus de faire rapport de leurs opérations durant l'année, indiquant le nom des membres de la Société, le montant payé par chacun d'eux en regard de son nom, de toutes les personnes auxquelles des prix ont été décernés, et le nom de l'animal, avec telles autres remarques sur l'agriculture du Comté, les améliorations qui y ont été ou pourront y être introduites que les directeurs seront en position d'offrir.

Une copie, certifiée par l'un des officiers, sera transmise immédiatement à la Chambre d'Agriculture à Montréal.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

LES ENSEIGNEMENTS DU JOURNALISME AGRICOLE.

Depuis six années déjà nous avons été chargé de la direction du journal officiel de la Chambre d'Agriculture, et chaque jour nous voyons avec plaisir le fruit de nos en-

seignements répandre la prospérité et le succès dans toute l'étendue de notre section de la province. Si nos lecteurs étaient plus nombreux, le progrès serait plus général; aussi voyons-nous avec bonheur nos écoles d'agriculture croître en importance et se